

Second exercice : « L'utile et l'agréable »

Ce sujet nous place dans une situation de travail différente du fait que ce n'est pas un sujet formulé par une question. Ce type de sujet n'est pas forcément plus difficile. Il faut simplement bien comprendre qu'il ne s'agit pas de faire un exposé sur la ou les notions, mais de construire un problème, exactement comme pour les sujets-questions. En un sens, c'est même plus facile, parce que la question est plus ouverte et nous laisse libre de choisir la façon de déterminer le problème. Et puis, il n'y a plus le risque de redondance entre l'énoncé du sujet et le problème posé.

L'opération de construction du problème demande cependant un peu plus de temps : en effet, on ne peut plus vraiment reconstruire de pré-supposé ou de thèse du sujet, puisqu'il n'y a plus de questions posées, pas même une phrase. Il faut essayer de construire ce qui est en question à partir de la notion qui sert de sujet, *ie* essayer de voir comment une simple notion comporte en elle-même un problème.

Quand on prend l'exemple de « l'utile et l'agréable » on voit d'ailleurs que ce ne sont pas vraiment des notions de philosophie, au sens où ce seraient des « grandes notions de philosophie ». Quand on a ce type de sujet, on a rarement « la vérité », « la liberté » ou « la morale ». Ce sont soit des notions plus périphériques, soit des couples de notions qui invitent à réfléchir sur le rapport qu'entretiennent ces notions entre eux et la manière qu'elles ont de se déterminer. Le sujet « puis-je vouloir ce que je ne désire pas ? », par exemple, aurait pu très bien trouver une formulation parallèle en « désir et volonté ».

Dans le cas de l'« utile et l'agréable », nous n'avons pas affaire directement à une opposition, mais à deux notions qui désignent deux types de rapport que nous avons aux choses. Il ne s'agit alors pas tant de savoir comment ces notions s'entredéterminent mais bien plutôt ce que désigne le couple lui-même; quel type de rapport aux choses il suppose, *etc...* Que cela soit pour la notion d'utilité que celle de l'agréable, on est en présence de deux notions qui engagent la *raison* de nos actions : je fais cela parce que cela m'est *utile*, je choisis ceci parce que c'est *agréable*... A chaque fois il s'agit d'une catégorie qui permet de répondre à la question pourquoi...

On peut aussi constater que dans ces deux types de réponses, une est plus précise que l'autre : la notion d'agrément désigne clairement celle de plaisir : elle laisse supposer que nos actions peuvent être déterminées au plaisir qu'on en attend ; celle d'utilité est plus vague : car il y a une différente forme d'utilité, et tout peut être décrit en termes d'utilité.

Mais une expression permet de préciser encore le problème, et il ne faut pas hésiter à l'utiliser. On dit souvent qu'on cherche « à joindre l'utile à l'agréable » pour désigner une action ou une occupation qui non seulement plaisante mais aussi profitable. On emploiera cette expression si on gagne sa vie en exerçant sa passion par exemple, pour un voyage professionnel qui permet aussi de faire du tourisme, *etc...* tous les cas où il s'agit d'une action dont le résultat présente un faisceau de finalités, et non pas une finalité unique. Je lis Baudelaire non seulement parce que cela me sera utile pour mon examen, mais aussi parce que c'est beau, *etc...*

Donc les catégories « utile » et « agréable » désignent des « finalités » d'action, des buts qui me déterminent à agir, des buts qui sont différents mais qui ne sont pas contradictoires, puisque selon l'expression je peux « joindre l'utile à l'agréable ».

Tout le problème est d'arriver à faire émerger un problème philosophique à partir de cet énoncé encore un peu succinct.

Cette analyse permet de faire apparaître plusieurs directions de problématisation.

- 1) d'une part ce type de catégorie implique de réfléchir sur les relations entre ces catégories, *ie* de réfléchir comme on dit un peu rhétoriquement sur le « et » dans le sujet. On peut se

demander, dans une optique épicurienne par exemple, si l'utilité n'est pas toujours réductible à la notion d'agrément, c'est-à-dire de plaisir ? Qu'est-ce qui justifie, en effet, une telle séparation si ce n'est l'opposition, peut être contestable, entre l'ensemble des actions que je fais parce qu'elles me sont utiles – même si elles ne me sont pas *sur le champ* plaisantes – et celles que je fais parce qu'elles m'agrément *immédiatement*. Mais on voit bien qu'une telle opposition ne repose guère que sur un critère temporel, et on peut très bien penser que ce que je choisis à l'heure actuelle parce que cela m'est utile – fût-ce un désagrément – je le choisis parce que j'en attends un plaisir futur. La pratique de ce qu'on appelle dans le cadre épicurien du « calcul des plaisirs et des peines » par exemple correspond bien à ce type d'approche : au fond il n'y a pas à opposer radicalement l'utile et l'agréable, puisque ce qui m'est utile c'est une autre forme d'agréable, cela désigne précisément l'ensemble des choses que je fais, qui ne me sont pas agréables tout de suite, mais qui le seront. De même dans cette optique on peut renoncer à un certain nombre de plaisirs précisément parce qu'ils m'apportent un grand désagrément dans le futur<sup>1</sup>. On peut donc essayer de discuter l'existence d'une différence entre ces deux catégories, ou du moins remettre en cause l'idée qu'il y aurait là deux catégories symétriques. Il est bien possible que le seul critère qui décide de ce qui est utile, ce soit ce qui est agréable, non pas de manière immédiate, mais de manière différée.

- 2) A l'inverse on peut se demander si une approche utilitariste ne permettrait pas d'intégrer le plaisir dans le cadre de ce qu'on appelle l'utile. Car ce qu'on considère comme agréable peut peut-être reconduire à l'ensemble des choses que je fais dans mon propre intérêt. Seulement les réduire à l'agréable est contestable : il y a plein de choses que je fais pour mon intérêt qui ne sont pas agréables, et qui n'ont pas de conséquences à proprement parler agréables : me former, me cultiver, me soigner... n'est-ce pas en un sens très particulier que l'on réduit cela au cadre du plaisir.
- 3) D'autre part, on peut réfléchir sur la pertinence, ou l'exhaustivité du cadre moral dessiné par ces deux catégories. Cela signifie que l'on peut interroger l'idée selon laquelle ces deux catégories l'utile et l'agréable prétendent recouvrir tout l'étendue du champ moral : est-ce qu'on ne peut pas imaginer qu'il existe des actions qui dépassent ce cadre. Cette hypothèse demande alors de dépasser les réductions de la morale en terme soit d'hédonisme, soit en terme d'utilitarisme : il s'agit de se demander si ces deux catégories épuisent le champ de l'action humaine. L'idée de la morale – telle qu'elle est développée par Kant notamment – permet de penser un cadre d'analyse plus vaste des actions humaines et de voir qu'il y a des choses que je fais non pas parce qu'elles me sont agréables, ni parce qu'elles me sont utiles, mais parce qu'elles répondent à une autre détermination. Ce que Kant appelle le devoir moral.

---

<sup>1</sup> Cf. *Maximes Capitales* VII d'Epicure : « nul plaisir n'est en soi un mal ; mais les causes productrices de certains plaisirs apportent de surcroît des perturbations bien plus nombreuses que les plaisirs ».